

## FORMATION PRÉALABLE À LA PRISE DE FONCTION D'AHST

### PUBLIC :

Les agents nommés agent d'hygiène et de sécurité au travail par leur autorité d'emploi.

**DURÉE : 3 jours**

**Code : L3004**

### OBJECTIFS :

- Participer à la politique de sécurité au travail de sa collectivité et proposer des mesures visant à prévenir les risques professionnels dans le respect des prescriptions.

### CONTENU :

- Le cadre législatif et réglementaire ;
- Les acteurs internes et externes de la prévention des risques et de la santé au travail ;
- L'inventaire des risques et l'observation des postes de travail ;
- Les principes généraux de la prévention ;
- Le rôle de l'AHST ;
- Les échanges pro actifs avec les AHST déjà en poste et en intra.

### INFORMATIONS À PRENDRE EN COMPTE :

L'agent doit **OBLIGATOIREMENT** joindre son arrêté de nomination en qualité d'AHST au bulletin de candidature. Toute candidature incomplète ne sera pas retenue.

Code	Dates	Lieu	Date limite de candidature
L3004007	Du Lundi 02 au Mercredi 04 Août 2021	Tahiti	25/06/2021